

Optimiser son irrigation en maraîchage

Objectifs

Concevoir une stratégie de pilotage de l'irrigation en maraîchage dans un contexte de changement climatique

Enjeux

En maraîchage, l'eau est une ressource essentielle et indispensable. Dans un contexte de dérèglement climatique et de tensions de plus en plus fortes sur la ressource en eau, une bonne gestion de l'eau et une optimisation de l'irrigation deviennent primordiales. Cette formation vous permettra d'acquérir les connaissances et les compétences pour mieux gérer et optimiser votre irrigation. Choix du matériel, dimensionnement, pression, pluviométrie, besoin en eau, bilan hydrique seront au cœur de la formation. Vous serez ainsi capable de concevoir votre système d'irrigation et de mettre en place une stratégie de pilotage de votre irrigation. Une visite d'une ferme maraîchère sera aussi proposée, afin de discuter de la conception du système d'irrigation mis en œuvre.

Pré-requis

- Connaissances agronomiques de bases en maraîchage. - Avoir réfléchi à son système d'irrigation et à sa conception.

Contenu

Module à distance sur le changement climatique : 2,5 h. A réaliser en amont du premier jour en présentiel de la formation.

Jour 1 :

- Accueil et tour de table : présentation du CRIIAM SUD, présentation des stagiaires et attentes vis-à-vis de la formation
- Notion de débit et pression, pression statique et dynamique
- Débit de pointe : conception d'un réseau d'irrigation, notions d'hydraulique
- Pertes de charges et évolution de la pression
- Le pompage : fonctionnement d'une pompe : les différents types de pompe, les différents vannes, etc.
- Les vannes : les différents types de vannes, électrovannes et programmeurs, électrovannes connectées
- La filtration : crépine, filtre à sable, filtre à tamis, filtre à disque
- Les conduites : PCV-PE, diamètre intérieur/extérieur, relation mm/pouces, test d'étanchéité des conduites
- Marques principales : netafim, naandanjain, rainbird
- Choix du matériel à la parcelle : calcul de la pluviométrie théorique en fonction du type de matériel
- Les différents types de matériel : couverture intégrale, micro-aspersion, goutte-à-goutte, besoins en débit et pression
- Mise en situation : conception d'un réseau d'irrigation
- Bilan de la journée

Jour 2 :

Une visite d'une ferme maraîchère sera organisée le matin ou l'après-midi, afin de discuter du système d'irrigation mis en place et/ou de sa conception.

Au cours de la journée (visite et salle), le contenu suivant sera apporté :

- Besoin en eau des cultures : ETref, ETM, relations sol/plantes/climat
- Pilotage de l'irrigation : notion de phase de sensibilité, stratégie : doses de référence et fractionnement
- Les outils d'aide à la décision : les mesures au champ : tarière, tensiométrie et sondes capacitives
- Les graphiques : exemples concrets de suivis, ordre de grandeurs des seuils
- Visite d'une exploitation maraîchère : tour d'horizon du matériel d'irrigation présent sur une exploitation
- Retour sur le module à distance changement climatique : questions et échanges en lien avec la thématique
- Vérification des connaissances acquises au cours de la formation

Modalité d'enseignement

présentiel, distanciel

Dates, lieux et intervenants

date à définir (2,5hrs)

16 janv 2024 09:00 - 17:00 34 Pays Coeur d'Hérault

17 janv 2024 09:00 - 17:30 34 Pays Coeur d'Hérault

Module à distance sur le changement climatique
Simon Cordier, Conseiller irrigation au CRIIAM Sud.

Simon Cordier, Conseiller irrigation au CRIIAM Sud.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 08/01/2024

Tarifs

Adhérent 728,5€
Non adhérent 728,5€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements

Alice Calvet
alice.calvet@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation :
91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas du midi à apporter



Modalités d'accès :

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

--

Code postal : _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))